

## Parce que nous sommes bienveillants!

### Mise à jour : 26 mai 2021

Nous avons été très heureux d'entendre les plans du gouvernement du Québec concernant le déconfinement et nous avons depuis reçu des directives plus précises pour les résidences privées pour personnes âgées. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes qui s'appliqueront **à partir du 28 mai et du 31 mai**. Nous ferons un suivi avec d'autres avis avant de passer vers le Palier 2 – Préalerte (Zone jaune) et vers le Palier 1 – Vigilance (Zone verte). Nous vous remercions de votre engagement continu à maintenir la sécurité de la communauté de Village Grace.

#### **Vendredi 28 mai – Palier 4 : Alerte maximale (Zone Rouge)**

**Anecdote :** Cela fera 3 semaines que nos résidents ont reçu leur 2<sup>ième</sup> dose du vaccin contre la COVID-19 et sont considérés comme entièrement vaccinés.

#### Proches aidants

Le CIUSSE-CHUS a confirmé qu'un seul (1) proche aidant par résident, jusqu'à concurrence de deux (2) proches aidants par jour, sera autorisé à **l'intérieur** de la résidence à la fois. Les proches aidants doivent être préapprouvés et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche. Les proches aidants ne peuvent pas circuler dans les jardins intérieurs.

Trois (3) proches aidants peuvent planifier des visites extérieures chaque jour aux endroits désignés et doivent à tout moment garder leur masque et respecter la distance sociale.

**Les proches aidants peuvent faire des visites 7 jours par semaine. Les visites doivent être réservées 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au [sklinck@masscom.ca](mailto:sklinck@masscom.ca) ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à faire l'objet d'un dépistage et être habillés entièrement en EPI.**

#### Circulation des résidents

Les résidents peuvent se promener dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace en portant des masques. Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels. Toutes les activités animées par notre équipe des Activités et Loisirs se feront d'une chambre à l'autre, sur une base individuelle, ou en petits groupes de huit personnes avec le concept « bulle », ou dans les couloirs avec respect de la distanciation sociale. Les services religieux peuvent maintenant avoir lieu par groupe de 25 personnes.

#### **Lundi 31 mai – Palier 3 : Alerte (Zone Orange)**

#### Proches aidants

Le CIUSSE-CHUS a confirmé qu'un (1) proche aidant par résident à la fois sera autorisé à l'intérieur de la résidence, jusqu'à concurrence de trois (3) proches aidants, par jour. Les proches aidants doivent être approuvés au préalable par le résident ou par son mandataire et ajoutés à la liste des proches aidants

pour pouvoir rendre visite à leur proche. Ces visites peuvent avoir lieu dans les chambres des résidents à l'intérieur, ou dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace. Nous devons continuer à limiter le nombre de résidents et de proches aidants dans les jardins en même temps. Les masques doivent rester en place à tout moment, en respectant le 2 mètres. Il est interdit d'interagir avec les autres résidents et leurs visiteurs.

Les proches aidants doivent toujours arriver avec des vêtements propres, se laver les mains avant d'entrer, faire prendre leur température, recevoir un masque propre, remplir le formulaire de dépistage et signer le registre à l'arrivée (et lors du départ). Ils n'auront pas besoin de porter d'EPI (habit ISO, couvre-pieds, et visières). Les résidents continuent de porter leurs masques pendant ces visites, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

**Les proches aidants peuvent faire des visites 7 jours par semaine. Les visites doivent être réservées 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au [sklinck@masscom.ca](mailto:sklinck@masscom.ca) ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant.**

#### Visiteurs réguliers

Les résidents peuvent désormais recevoir des visiteurs réguliers à l'extérieur, jusqu'à 5 visiteurs par résident et par jour. Il ne doit y avoir aucun échange de matériel entre les résidents et les visiteurs, par exemple : nourriture ou autres denrées périssables, cadeaux, cartes, argent, etc. Si les visiteurs souhaitent apporter des articles pour leur proche, nous devons en être informés et des directives de désinfection s'appliquent. Les visiteurs devront se laver les mains, faire prendre leur température, recevoir un masque propre, remplir le formulaire de dépistage et signer le registre à l'arrivée (et lors du départ). Les résidents continuent de porter leurs masques pendant ces visites et maintenir le 2 mètres.

**Les visites doivent être réservées 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au [sklinck@masscom.ca](mailto:sklinck@masscom.ca) ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant.**

#### Activités des résidents

Les activités animées par l'équipe des Activités et Loisirs peuvent maintenant se faire en petits groupes de dix personnes avec le concept « bulle ».

Nous nous réjouissons pour nos résidents à l'effet qu'ils puissent commencer à profiter de ces libertés additionnelles, et nous vous tiendrons au courant pour les autres bonnes nouvelles.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions supplémentaires. Il me fera plaisir de vous répondre et de vous aider.

Au nom de l'équipe de direction,



Andrea Eastman  
Directrice générale par intérim  
Village Grace